

CESSION DE PRIORITÉ

Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 20

Numéro d'identification de parcelle : NID

Propriétaire du droit dont la priorité a été cédée¹ : nom
adresse

(Conjoint de nom du propriétaire du droit dont la priorité a été cédée : nom
adresse)

Propriétaire du droit bénéficiant de la cession de priorité² : nom
adresse

Type d'instrument cédé³ : _____

Détails d'enregistrement de l'instrument cédé⁴ : _____

Type d'instrument bénéficiant de la cession de priorité : _____

Détails d'enregistrement de l'instrument bénéficiant de la cession de priorité : _____

Le propriétaire du droit dont la priorité a été cédée, étant le propriétaire enregistré d'un droit dans la parcelle spécifiée en vertu de l'instrument spécifié, cède la priorité à celui du propriétaire du droit bénéficiant de la cession en vertu de l'instrument spécifié.

(Le conjoint du propriétaire du droit dont la priorité a été cédée est partie au présent instrument et consent à la présente aliénation aux fins de l'article 19 de la *Loi sur les biens matrimoniaux*.)

Date: _____

Témoin :
signature

(Témoin :
signature

Propriétaire du droit dont la priorité a été cédée :
signature

Conjoint de nom du propriétaire du droit dont la priorité a été cédée :
signature)

¹ Des cas multiples peuvent être indiqués.

² Des cas multiples peuvent être indiqués.

³ Des cas multiples peuvent être indiqués.

⁴ Des cas multiples peuvent être indiqués.